



© Julentto Photography (Unsplash)

Gigamémoire d'éléphant et patrimoine commun

Les questions posées par l'intelligence artificielle nous amènent à considérer d'un œil neuf notre rapport à la culture et à la place relative qu'y prennent les contributions individuelles, dont l'apport créatif est traditionnellement rémunéré via des droits d'auteur. En cette matière comme dans notre vie quotidienne, nous devons nous réhabituer à penser collectif. Comme la machine elle-même le fait.

Toute culture est faite de lieux communs, de formes stéréotypées que les membres d'une communauté reconnaissent, s'approprient et transmettent à travers leurs pratiques. La mimique ou l'intonation d'un parent imitées par l'enfant et la langue qu'il incorpore progressivement de l'oreille à la glotte, la recette qu'on recopie, la méthode qu'on s'efforce d'appliquer fidèlement avant d'oser y changer quoi que ce soit, les histoires qu'on se raconte: du geste le plus simple

aux configurations discursives les plus élaborées, les échanges ne sont possibles qu'à partir d'un fond commun de savoirs et de savoir-faire.

Nous y puisons pour élaborer des contenus dans une forme adaptée aux interactions que nous voulons susciter. Cette élaboration peut aller des modèles les plus convenus aux formules les plus novatrices.

Ce qui vaut pour les humains se vérifie chez d'autres espèces. Un éléphant captif, asservi à des tâches domestiques pour le divertissement des touristes ou pour des travaux de force, se retrouve assez vite dans l'incapacité de survivre dans ce qui était son environnement naturel. La déculturation liée à la servitude affecte son comportement en profondeur.

Si on veut le libérer, il faut qu'il réapprenne à se nourrir, à se défendre et se soigner

sans intervention humaine. Il arrive même que le mâle doive reprendre à zéro son initiation sexuelle, à cause des castrations chimiques qu'il a subies en période de rut: des injections massives d'hormones féminines destinées à réduire son agressivité coupent en lui toute appétence à l'égard des femelles. Ces apprentissages ne peuvent être effectués que par le biais d'une patiente resocialisation au sein de petits groupes de congénères¹.

L'INDIVIDU, UNE CONSTRUCTION HISTORIQUE ET SOCIALE

L'individualisme, caractéristique de la modernité², est totalement prégnant aujourd'hui en Occident. Cette manière de s'inscrire dans le monde en revendiquant la primauté de l'individu est de conception relativement récente et n'a rien d'universel. Les historiens situent généralement son origine à la Renaissance. Elle s'est progressivement imposée jusqu'à l'époque des Lumières et triomphe avec l'idéologie libérale et sa religion de la réussite économique individuelle.

D'autres sociétés ont continué pendant ce temps à privilégier une vision holiste, marquée par l'interdépendance entre l'individu et le groupe, dans laquelle l'identité collective prime sur l'identité personnelle. Les productions artistiques ou artisanales distinguent alors entre elles les communautés plutôt que les personnalités individuelles. Dans les bogolans de l'Afrique de l'Ouest, par exemple, les motifs du tissu sont lisibles comme la marque d'identité d'une population ou d'un village.

1 Voir notamment le travail accompli par le Centre de Conservation des Éléphants à Sayaboury (Laos)

2 Selon l'anthropologue **Louis Dumont**, on peut caractériser la modernité comme suit : « La primauté de l'individu y est importante, et on la désignera commodément comme la configuration individualiste. Sans que l'énumération prétende à l'exhaustivité, on retiendra comme traits généraux ou éléments architectoniques les suivants : individualisme (opposé à holisme), primauté de la relation aux choses (opposée à celle de la relation entre hommes), distinction absolue entre sujet et objet (opposée à une distinction seulement relative, voire fluctuante), ségrégation des valeurs par rapport aux faits et aux idées (opposée à leur indistinction ou étroite combinaison), distribution de la connaissance en plans (disciplines) indépendants, homologues et homogènes. » Voir DUMONT Louis, « L'individu et les cultures », in *Communications*, n°43, 1986, Le croisement des cultures, pp. 129-140. Disponible sur le site de la revue Persée

Conçu à l'époque des Lumières, le droit d'auteur tel qu'il s'applique aujourd'hui dans le monde entier au travers de multiples conventions internationales n'est pas adapté à la protection de telles œuvres et des expériences collectives dont elles témoignent. Au contraire, il favorise le pillage et l'appropriation abusive de pratiques et de savoirs ancestraux par de puissants groupes économiques.

On le voit particulièrement avec la multiplication des brevets déposés par les industries pharmaceutiques, cosmétiques ou agro-alimentaires sur des plantes du Sud dont les vertus sont connues depuis des temps immémoriaux par les populations autochtones. On a même inventé un mot pour qualifier cette spoliation organisée : la biopiraterie³.



© Redd F (Unsplash)

LA PRÉDATION ARTISTIQUE, UNE TRADITION COLONIALE

La création artistique s'est toujours nourrie d'œuvres antérieures. Le Dom Juan de Molière (1665) reproduit largement la structure de la pièce El Burlador de Sevilla y convidado de piedra (1630), due au moine espagnol Tirso de Molina. Il est repris par l'Italien Da Ponte pour le livret du Don Giovanni de Mozart monté pour la première fois à Prague en 1787. Il n'était pas question à l'époque de demander des autorisations ou de payer des droits à qui que ce soit pour utiliser un matériau antérieur. Mais les temps ont changé, les emprunts aux productions

d'autrui se paient, parfois cher, et il n'est pas rare que certains tentent de tirer profit de leur position dominante pour tricher.

Certains cas sont connus :

J'ai vu New York / New York U.S.A.

J'ai vu New York / New York U.S.A.

J'ai jamais rien vu d'au / J'ai jamais rien vu d'aussi haut

Oh! C'est haut c'est haut New York / New York U.S.A.

³ Wikipédia offre deux excellentes synthèses à propos des questions posées par de la [brevetabilité du vivant](#) et la [biopiraterie](#).

Qui ne retient, à peine entendue, la rythmique envoûtante de cette chanson ? Une musique de Serge Gainsbourg, n'est-ce pas ? Eh bien, pas du tout.

C'est en réalité l'œuvre d'un percussionniste nigérian, Babatunde Olatunji⁴, que Gainsbourg s'est appropriée abusivement. Babatunde Olatunji lui a intenté un procès et l'a gagné.

De même, Michael Jackson a emprunté à Manu Dibango, sans rien lui demander, une séquence de 35 secondes pour l'insérer dans une des chansons de son album Thriller (1982). Procès cette fois encore, puis règlement à l'amiable. La star américaine a déboursé l'équivalent de deux millions de francs français de l'époque (environ 150.000 €) : un pour le musicien camerounais, l'autre pour son éditeur⁵.

Autre chanson célèbre : Maladie d'amour, interprétée par Henri Salvador à la fin des années 1940.

Maladie d'amour, maladie de la jeunesse

Si tu n'aimes que moi / Reste tout près de moi...

Salvador s'en est attribué la paternité, mais d'autres avant lui avaient interprété cette biguine, qui appartient en réalité au folklore antillais et a été transmise par la tradition populaire. A défaut de pouvoir identifier celui ou celle qui l'avait écrite, la chanson resta créditée à Salvador, auquel on associa une certaine Léona Gabriel, première interprète connue de Maladie d'amour dans les années 1930.

Élaborée dans une perspective individualiste, la législation sur la propriété intellectuelle n'est pas

adaptée à la protection d'un patrimoine collectif. Les femmes Oma s'en sont rendu compte à leurs dépens. Les Oma sont une petite communauté implantée au Nord du Laos, au Nord-Ouest du Vietnam et au Sud de la Chine. Ce peuple vit essentiellement de l'agriculture et est renommé pour sa production artisanale de vêtements brodés aux motifs traditionnels raffinés.

Le Centre d'ethnologie et des arts traditionnels de Luang Prabang explique :

« Max Mara a plagié des dessins traditionnels de la minorité ethnique Oma dans sa collection printemps/été 2019 pour la ligne de vêtements « Max Mara Weekend », sans autorisation ni compensation. Les femmes Oma brodent, cousent et appliquent ces motifs sur leurs vêtements traditionnels (...). Max Mara a fait reproduire numériquement ces dessins et les a imprimés sur du tissu, réduisant ainsi des motifs traditionnels élaborés minutieusement à des modèles produits en usine. (...) À ce jour, Max Mara n'a pas reconnu l'origine Oma des vêtements (...) et n'a pas versé de compensation aux artistes originaux. »⁶
(Traduction « personnelle »... avec DeepL.com.)



© Traditional Arts & Ethnology Center

4 On peut découvrir l'œuvre originale de **Babatunde Olatunji** ici : [Akiwowo» \(Chanson du cheminot\)](#)

5 **Amadou Moctar Ann**, [Michael Jackson vs. Manu Dibango : retour sur une histoire de plagiat](#), Site pulse.sn, 17 septembre 2023

6 Traditional Art & Technology Center, [Max Mara Fashion Group Plagiarises Oma Ethnic Group Designs?](#), 2019

Voir également **Laura Villadiego**, [Les créations textiles autochtones sont-elles les nouvelles « victimes de la mode » ?](#), Equal Times, 21 octobre 2019

L'ŒUVRE DE PENSÉE À L'ÉPOQUE DE SA RECOMPOSITION INSTANTANÉE

La *Grande Encyclopédie Larousse* définit l'intelligence artificielle (IA) comme « *un ensemble de théories et de techniques visant à réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine.* » Et l'article de l'encyclopédie collaborative *Wikipédia* où j'ai trouvé cette définition précise que « *les applications de l'IA incluent notamment les moteurs de recherche, les systèmes de recommandation, la compréhension du langage naturel, les voitures autonomes, les chat-bots, les outils de génération d'images, les outils de prise de décision automatisée et les programmes compétitifs dans des jeux de stratégie.* »⁷

Ce qui n'apparaît pas dans ces caractérisations, c'est qu'évidemment l'intelligence artificielle ne fonctionne pas à vide, à partir de rien. Les générateurs de textes, pour ne citer qu'eux, s'appuient sur d'immenses bases de données en de multiples langues, des bibliothèques pachydermiques où s'entrepouse en grande partie la mémoire du monde – ou du moins du monde numérisé.

Ils n'élaborent des textes qu'à partir de textes préexistants, de discours et de savoirs structurés au fil du temps par des générations de producteurs et productrices de contenus issus de l'espèce humaine. Ces données constituent le corpus anonymisé sur lesquels les **transformeurs génératifs sont pré-entraînés** (on se rappelle que GPT est l'acronyme de *Generative Pretrained Transformers*).



©Juan Davila (Unplash)

La composition d'un texte ou d'une image, pour le dire sommairement et dans les limites de ma compréhension du phénomène, se fonde en effet sur la probabilité que deux unités de sens se combinent entre elles en fonction d'un contexte déterminé⁸. Cette probabilité contextuelle est déterminée par la masse de données que la machine est capable de consulter à la vitesse de l'éclair.

L'intelligence artificielle participe pleinement de l'économie numérique, qui a conduit à une accumulation de richesses sans précédents aux mains de quelques-uns. Parallèlement, les systèmes intelligents deviennent

7 Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « *France intelligence artificielle* » [[archive du 29 mars 2017](#)] [PDF], cité par Wikipédia, article [Intelligence artificielle](#)

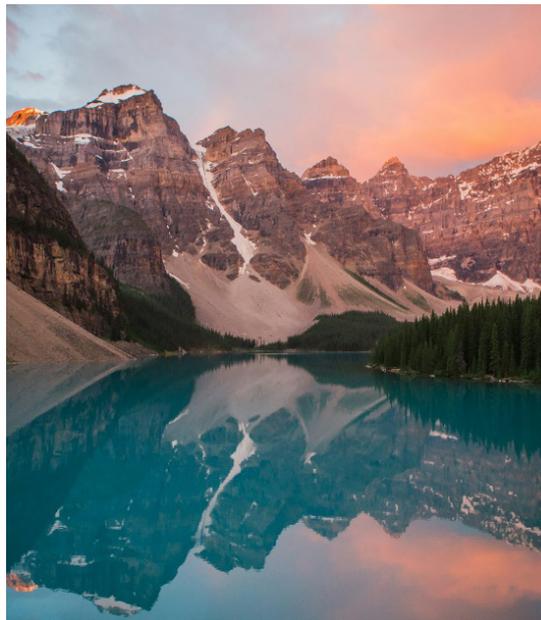
8 On retrouve le même principe dans le jeu du pendu. Plus le mot se complète, plus les possibilités de choix se restreignent.

monnaie courante (et trébuchante) dans de nombreuses industries et leur permettent d'accroître leurs bénéfices en réduisant les coûts liés à la main d'œuvre et donc aux cotisations sociales.

C'est la raison pour laquelle d'aucuns, comme Xavier Oberson, professeur de droit à l'Université de Genève, promeuvent l'instauration d'une «taxe robot pour éviter le naufrage de l'État social».⁹ Le philosophe et sociologue du travail Yann Moulier Boutang prône quant à lui une «taxe sur les clics» imposée aux GAFAM : en butinant sur le net, nous nourrissons en effet les mégadonnées à partir desquelles se développe l'intelligence artificielle¹⁰.

Dans le même esprit, on peut imaginer qu'une quote-part de droits d'auteur collectifs soit prélevée sur les profits engendrés par ces outils qui exploitent le patrimoine culturel de tous les peuples du monde. Ce ne serait qu'un juste retour des choses si ces revenus servaient à l'instauration d'une sécurité sociale universelle, incluant le droit à l'éducation pour chacune et chacun. L'utopie mérite d'être prise en compte, même si nous en sommes très loin.

Carmelo Virone
Août 2024



© Garrett Parker (Unsplash)

9 **Xavier Oberson**, «Une taxe robot pour éviter le naufrage de l'État social», Journal de l'Université de Genève, n° 127, 2017

10 Voir l'entretien qu'a réalisé **Mathieu Bietlot**, [Du vol des abeilles à la protection universelle](#) [L'optimisme objectif de Yann Moulier Boutang](#), analyse APMC-Smart, 2020

SOURCES ET RESSOURCES

Gregory BATESON, *La nature et la pensée*, Éditions Points, 2024. Traduit de l'anglais par Alain Cardoën, Marie-Claire Chiarieri et Jean-Luc Giribone.

Mathieu BIETLOT, *Du vol des abeilles à la protection universelle L'optimisme objectif de Yann Moulier Boutang*, APMC-Smart, 2020

Mathieu BIETLOT, *Intelligences artificielles et littératures superficielles*, APMC-Smart, 2023

Mathieu BIETLOT, *Machinisme et esclavagisme. Asservir collectivement les intelligences artificielles*, APMC-Smart, 2024

Louis DUMONT. «L'individu et les cultures», in *Communications*, 43, 1986. Le croisement des cultures, pp. 129-140.

Louis DUMONT, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil, Collection Points Essais, 1991

Carmelo VIRONE, *Droits d'auteur et bien commun*, APMC-Smart, 2021

Wikipédia : articles [Intelligence artificielle](#), [Transformeur génératif pré-entraîné](#), [brevetabilité du vivant](#) et [biopiraterie](#)